

COMMUNE DE BUSCHWILLER

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BUSCHWILLER DE LA SEANCE DU 19 MAI 2014

Sous la présidence de Mme Christèle WILLER, Maire

Madame le Maire souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et ouvre la séance à 19 h 15.

PRESENTS :

Daniel ALLEMANN, Audrey BAUMANN, Marie-Jeanne BAUMANN, Bernard BOEGLIN, Jacques DUCRON, Emmanuel GERRER, Denis HUTTENSCHMITT, Claudine MUNCH, Roger OBERMEYER, Jérôme SITTER, Christian WEIGEL, Christèle WILLER.

ABSENTS EXCUSES ET NON REPRESENTES :

Néant

ABSENTS NON-EXCUSES :

Néant

ONT DONNE PROCURATION :

Mme Denise HECHT qui a donné procuration à Mme Christèle WILLER
Mme Véronique HERTER qui a donné procuration à M. Roger OBERMEYER
M. Patrick MULLER qui a donné procuration à Mme Claudine MUNCH

SECRETAIRE DE SEANCE :

Mme Isabelle KLEIN, secrétaire de mairie

Le quorum étant atteint, Mme le Maire invite les élus à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

1. **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AVRIL 2014**
2. **AFFAIRES GENERALES**
 - 2.1 Délégation de service public périscolaire : Choix du délégataire et autorisation de signature
 - 2.2 Autorisation de signature : Contrat Enfance et Jeunesse
 - 2.3 Nomination d'un(e) délégué(e) à l'Eurodistrict Trinational de Bâle (ETB)
 - 2.4 Nominations des délégués des commissions de la C.C.3.F.
3. **URBANISME**
 - 3.1 Numérotation de propriétés
 - 3.2 Déclassement d'une parcelle communale
4. **TRAVAUX**
5. **SALLE POLYVALENTE / ASSOCIATIONS**
 - 5.1 Location de la salle polyvalente- fête de la musique
 - 5.2 Location de la petite salle Albert Schweitzer - Convention et Tarifs
 - 5.3 Tarifs de location de la salle polyvalente au 1^{er} janvier 2015
 - 5.4 Jumelage 2014 avec Samadet
6. **RAPPORT DES COMMISSIONS**
7. **DIVERS**

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AVRIL 2014

Après avoir rappelé les principales décisions prises lors de la séance susvisée et précisé qu'aucune remarque n'avait été faite au sujet du procès-verbal, Mme le Maire propose au conseil d'approuver ce dernier.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents approuve le procès-verbal de la séance du 17 avril 2014 et le signe séance tenante.

Le procès-verbal est approuvé et signé séance tenante.

2. AFFAIRES GENERALES

2.1 DELEGATION DE SERVICE PUBLIC PERISCOLAIRE : CHOIX DU DELEGATAIRE ET AUTORISATION DE SIGNATURE

Mme le Maire rappelle aux conseillers qu'ils ont été destinataires du rapport sur le choix du délégataire en date du 29 avril 2014 concernant la gestion et l'exploitation d'un accueil périscolaire durant la semaine, le mercredi et les vacances scolaires à compter du 1^{er} août 2014.

L'analyse des offres a été effectuée par la Commission d'Appel d'Offres en date du 17 avril 2014. Mme le Maire a été autorisée à négocier.

Il s'agit d'un accueil pour les enfants de 3 à 12 ans – 25 places et 8 places supplémentaires en option 3.

L'offre de base est de 47.500 € pouvant être abaissée à 42.500 € / an en cas de prise en charge du nettoyage quotidien directement par la commune. Ce montant est stable avec les options 1 et 3 et 4.

Vu les articles L.1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la délibération du 9 décembre 2013 de lancer une consultation pour la dévolution sous la forme d'une délégation de service public d'une durée de cinq ans en application des articles L.1411-1 à L.1411-18 du Code général des collectivités territoriales, pour la gestion et l'exploitation d'un centre de loisirs sans hébergement à compter du 1^{er} août 2014.

Vu le rapport de Mme le Maire sur le choix du délégataire et présentant l'économie générale du contrat de délégation transmis aux membres du Conseil municipal par courrier du 29 avril 2014,

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver la dévolution à l'Association Jeunesse et Avenir de Hégenheim de la délégation de service public pour la gestion et l'exploitation d'un centre de loisirs sans hébergement à compter du 1^{er} août 2014.
Son offre présente les meilleures garanties pour la continuité du service et pour le niveau de qualité recherché.
- d'autoriser Mme le Maire à signer le contrat de délégation à intervenir ainsi que tous documents et actes y afférents.

Mme le Maire répond aux différentes questions des conseillers municipaux et suite à une question de Mme Audrey BAUMANN précise qu'environ 50 familles de la commune ont jusqu'à présent bénéficié du service.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents approuve :

- **la dévolution à l'Association Jeunesse et Avenir de Hégenheim de la délégation de service public pour la gestion et l'exploitation d'un centre de loisirs sans hébergement à compter du 1^{er} août 2014.**

L'offre à 42.500 € / an avec prise en charge du nettoyage quotidien directement par la commune. Ce montant est stable avec les options 1 et 3 et 4.

Son offre présente les meilleures garanties pour la continuité du service et pour le niveau de qualité recherché.

- **autorise Mme le Maire à signer le contrat de délégation à intervenir ainsi que tous documents et actes y afférents.**

2.2 AUTORISATION DE SIGNATURE : CONTRAT ENFANCE ET JEUNESSE

Mme le Maire indique que la commune est engagée aux côtés de la Caisse des Allocations Familiales (C.A.F.), dans la réalisation d'une politique enfance et/ou jeunesse par le biais d'une convention partenariale de co-financement : le Contrat Enfance Jeunesse (C.E.J.).

Ce contrat est arrivé à échéance le 31 décembre 2013 et peut faire l'objet d'un renouvellement.

Ce contrat permet le financement de l'accueil périscolaire, aussi elle demande l'autorisation de signer ce nouveau Contrat Enfance et Jeunesse avec la C.A.F. ainsi que tous documents et actes y afférents.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents autorise Mme le Maire à signer le Contrat Enfance et Jeunesse de la C.A.F. ainsi que tous documents et actes y afférents.

2.3 NOMINATION D'UN(E) DELEGUE(E) A L'EURODISTRICT TRINATIONAL DE BALE

Mme le Maire indique qu'il convient de nommer un(e) délégué(e) à l'Eurodistrict Trinational de Bâle et elle propose Mme Denise HECHT. Elle précise que cette association a pour objet d'élaborer des idées directrices d'une stratégie commune pour le développement et l'approfondissement de la coopération entre les villes, communes, établissements de coopération intercommunale et collectivités territoriales qui sont situés dans le périmètre de l'Eurodistrict trinational de Bâle, en particulier de planifier et de promouvoir des projets bi- et trinational et des initiatives d'intérêts communs. Les compétences des membres sont respectées.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents approuve la nomination de Mme Denise HECHT en tant que déléguée de la Commune au sein de l'Eurodistrict Trinational de Bâle.

2.4 NOMINATION DES DELEGUES DES COMMISSIONS DE LA C.C.3.F.

Mme le Maire indique qu'il convient de proposer les délégués au sein des commissions de la C.C.3.F., les propositions émises seront les suivantes :

C.C.3.F. - commission communication Président de la commission : M. Jean-Marc DEICHTMANN, 1 ^{er} Vice-Président Fonctionnaire référent : M. DANNER	Mme Véronique HERTER (déléguée titulaire) M. Jacques DUCRON (délégué suppléant)
C.C.3.F. - commission développement économique Président de la commission : M. Jean-Marc DEICHTMANN, 1 ^{er} Vice-Président Fonctionnaire référent : M. DANNER	Mme Christèle WILLER (déléguée titulaire) M. Christian WEIGEL (délégué suppléant)
C.C.3.F. - Commission tourisme Président de la commission : M. Gérard KIELWASSER 2 ^{ème} Vice-Président Fonctionnaire référent : M. DANNER	M. Roger OBERMEYER (délégué titulaire) M. Patrick MULLER (délégué suppléant)
C.C.3.F. - commission habitat et patrimoine Président de la commission : M. Jean-Paul MEYER 3 ^{ème} Vice-Président Fonctionnaire référent : M. HECHINGER	M. Bernard BOEGLIN (délégué titulaire) M. Roger OBERMEYER (délégué suppléant)
C.C.3.F. - Commission assainissement Président de la commission : M. Bernard TRITSCH 4 ^{ème} Vice-Président Fonctionnaire référent : M. LUSY	Mme Denise HECHT (déléguée titulaire) M. Denis HUTTENSCHMITT (délégué suppléant)

C.C.3.F. - commission infrastructures Président de la commission : M. Jacques GINTHER 5 ^{ème} Vice-Président	M. Denis HUTTENSCHMITT (délégué titulaire) M. Jacques DUCRON (délégué suppléant)
C.C.3.F. - commission accessibilité Président de la commission : M. Thomas ZELLER 6 ^{ème} Vice-Président Fonctionnaire référent : M. VAXELAIRE	M. Bernard BOEGLIN (délégué titulaire) M. Denis HUTTENSCHMITT (délégué suppléant)
C.C.3.F. - Commission environnement Président de la commission : M. Gaston LATSCHA 7 ^{ème} Vice-Président Fonctionnaire référent : M. GUTRON	Mme Denise HECHT (déléguée titulaire) M. Jérôme SITTER (délégué suppléant)
C.C.3.F. - Commission économie d'énergies Président de la commission : M. Thierry LITZLER 8 ^{ème} Vice-Président Fonctionnaire référent : Mme MASSAL	Mme Denise HECHT (déléguée titulaire) M. Jacques DUCRON (délégué suppléant)
C.C.3.F. - commission Numérique /Haut-débit Président de la commission : Mme Christèle WILLER 9 ^{ème} Vice-Président Fonctionnaire référent : M. HECHINGER	Mme Christèle WILLER (déléguée titulaire) Mme Audrey BAUMANN (déléguée suppléante)
C.C.3.F. - commission de la promotion de la langue alsacienne Président de la commission : Mme Christèle WILLER 9 ^{ème} Vice-Président Fonctionnaire référent : Mme LANG	Mme Christèle WILLER (déléguée titulaire) M. Christian WEIGEL (délégué suppléant)
C.C.3.F. - commission Transports Président de la commission : M. Jean-Marie ZOELLE 10 ^{ème} Vice-Président Fonctionnaire référent : M. VAXELAIRE	M. Roger OBERMEYER (délégué titulaire) M. Christian WEIGEL (délégué suppléant)
C.C.3.F. - commission Sports Président de la commission : M. Martin WELTE 11 ^{ème} Vice-Président Fonctionnaire référent : M. SCHULLER	M. Emmanuel GERRER (délégué titulaire) M. Jérôme SITTER (délégué suppléant)

3. URBANISME

3.1 NUMEROTATION DE PROPRIETES

M. Roger OBERMEYER indique qu'il convient de délibérer sur l'attribution de numéros aux propriétés désignées ci-dessous, en fonction des constructions existantes et futures.

Propriétaire : M. DUSQUENES et Mme FRITZ
N° attribué : N°1, rue du Vignoble - 68220 BUSCHWILLER

Section 16 – Parcelle : 472
Propriété : Maison individuelle

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents approuve le numéro de propriété susvisé.

3.2 DECLASSEMENT D'UNE PARCELLE COMMUNALE

M. Roger OBERMEYER indique que suite à la construction d'une maison individuelle à la frontière entre HESINGUE et BUSCHWILLER, la Commune a acheté au particulier une partie de sa parcelle pour élargir le trottoir mais aussi pour l'aligner avec la Commune de HESINGUE.

Pour des raisons administratives il demande aux conseillers d'approuver le déclassement de la parcelle section 17 – n°426, c'est-à-dire de faire sortir le bien du domaine public.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents approuve le déclassement de la parcelle sise section 17 n°426.

4. TRAVAUX

M. Denis HUTTENSCHMITT indique que des travaux de renforcement hydraulique du réseau d'assainissement sont actuellement en cours dans le haut de la rue des Vosges. Il propose de profiter de ces travaux pour procéder à la mise en place des trottoirs qui sont inexistant dans cette rue. Le coût de ces travaux s'élève à 10.431,80 € HT soit 12.518,16 € TTC - devis T.P.3.F.

M. Denis HUTTENSCHMITT indique également que la réfection de la chaussée complète s'élèverait à 36.360 € HT en plus, Mme le Maire indique que ces travaux de réfection de voirie devraient amputer le budget de dépenses imprévus.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents approuve le devis de la société T.P.3.F. pour les travaux de mise en place des trottoirs dans le haut de la rue des Vosges pour un montant de 10.431,80 € HT soit 12.518,16 € TTC.

5. SALLE POLYVALENTE / ASSOCIATIONS

5.1 LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE- FETE DE LA MUSIQUE

Mme le Maire indique que les conscrits de Buschwiller souhaiteraient organiser la fête de la musique en date du 21 juin 2014. Le spectacle musical sera assuré par le groupe dont M. Michel MICHEL (habitant de Buschwiller depuis plusieurs années) est membre. Les conscrits ne sont pas officiellement constitués en association, c'est pourquoi M. MICHEL a proposé de louer la salle à son nom.

Afin de soutenir cette soirée et l'implication des jeunes conscrits dans la vie du village, la commission salle polyvalente propose la gratuité pour la location de la salle le 21 juin 2014 pour la fête de la musique.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents approuve la gratuité de la location de la salle polyvalente à M. Michel MICHEL pour l'organisation de la fête de la musique en partenariat avec les conscrits.

Mme le Maire précise que le bar avait déjà été réservé par la famille GUTH à cette date. Pour permettre que la fête de la musique se fasse, la famille GUTH a accepté de changer de salle et de louer la maison communale; c'est pourquoi elle propose d'accepter exceptionnellement que le trésor public puisse rembourser l'acompte de 22,20 € à la famille GUTH.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents approuve le remboursement de l'acompte de 22.20 € à la Famille Christophe GUTH.

5.2 LOCATION DE LA PETITE SALLE ALBERT SCHWEITZER - CONVENTION ET TARIFS

Mme le Maire indique que la petite salle Albert Schweitzer pourra désormais être louée aux habitants et associations de la commune. Une nouvelle convention de location sera rédigée par le secrétariat de la mairie en se basant sur la convention actuellement utilisée pour les locations du bar.

Toutefois certaines précisions y seront apportées :

- à savoir l'interdiction d'utiliser des appareils à pierrades / raclettes ou tous autres appareils de cuisson qui dégagent de la fumée. Seuls les repas-traiteurs seront autorisés ou l'utilisation et location de la cuisine
- La location se fera du samedi matin au dimanche soir afin de permettre aux associations d'utiliser la salle les vendredis soirs.
- Le nombre maximum de personnes limité à 45.

Le tarif de location proposé est identique à celui du bar à savoir :

LOCATION DE LA PETITE SALLE ALBERT SCHWEITZER (PSAS)	Habitants ou Sociétés de Buschwiller
Réunions des sociétés et amicales	Location gratuite
Location sans cuisine et sans chambre froide	100 €
Location avec utilisation cuisine et chambre froide	150 €
Location à caractère social	gratuite*
Forfait chauffage	50 €**
Nettoyage des locaux	50 €***
Forfait pour pratique d'une activité collective par une association ou un particulier	3 € de l'heure

M. Jacques DUCRON souhaite savoir qui est responsable en cas de dégradations durant une location. Mme le Maire lui indique que les locataires sont tenus de souscrire une assurance pour louer la salle. Elle précise également que les dégradations sont quasi-inexistantes depuis que la location est limitée aux habitants de Buschwiller.

Suite à une question de M. DUCRON elle indique que les tarifs de location de la salle polyvalente sont votés chaque année lors d'une réunion du Conseil municipal.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents approuve la location de la petite salle Albert Schweitzer selon les conditions et tarifs susvisés.

5.3 TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE AU 1ER JANVIER 2015

Mme le Maire fait savoir que la commission salle polyvalente a décidé d'augmenter le tarif de location de la salle polyvalente au 1^{er} janvier 2015. Elle passera de 310 € à 350 € à compter du 1^{er} janvier 2015, le restant de la grille reste inchangé.

Tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2015

GRANDE SALLE ALBERT SCHWEITZER	Habitants ou Sociétés de Buschwiller
Avec cuisine, bar annexe mais sans la demi-lune du 1 ^{er} étage	350 €
Location à caractère social	gratuite
Réception apéritive (1 jour)	150 €
Location des Associations de Buschwiller	1 ^{ère} location dans l'année gratuite 2 ^{ème} location dans l'année : 160 € 3 ^{ème} location dans l'année : 310 €
Forfait chauffage	60 €**
Nettoyage des locaux	100 €***
LOCATION DU BAR	Habitants ou Sociétés de Buschwiller
Réunions des sociétés et amicales	Location gratuite
Location du Bar sans cuisine et sans demi-lune du 1 ^{er} étage	100 €
Location du Bar avec utilisation cuisine et chambre froide mais sans la demi-lune du 1 ^{er} étage	150 €
Location à caractère social	gratuite*
Forfait chauffage	50 €**
Nettoyage des locaux	50 €***
Forfait pour pratique d'une activité collective par une association ou un particulier	3 € de l'heure
LOCATION DE LA PETITE SALLE ALBERT SCHWEITZER	Habitants ou Sociétés de Buschwiller
Réunions des sociétés et amicales	Location gratuite
Location sans cuisine et chambre froide	100 €
Location avec utilisation cuisine et chambre froide	150 €
Location à caractère social	gratuite*
Forfait chauffage	50 €**
Nettoyage des locaux	50 €***
Forfait pour pratique d'une activité collective par une association ou un particulier	3 € de l'heure
SALLE DE SPORT ALBERT SCHWEITZER	Habitants ou Sociétés de Buschwiller
Forfait pour la pratique d'un sport collectif et par un particulier pour 44 semaines	5 € de l'heure
Location à l'heure pour location ponctuelle :	10 € de l'heure
La casse se paie	Selon délibération du 8 décembre 2003
Sociétés externes – Comités d'entreprises -	400.00 € + éventuellement le chauffage

Légende:

* Gratuité après accord des commissions "associations et salle polyvalente" et "finances"

** Forfait chauffage pour la période d'hiver, du 16 septembre au 14 mai.

*** Pour des locaux restitués sales, ce montant sera facturé d'office

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents approuve la grille tarifaire susvisée pour les locations de la salle polyvalente à compter du 1^{er} janvier 2015.

5.4 JUMELAGE 2014 AVEC SAMADET

Mme le Maire indique que le renouvellement du jumelage avec la Commune de Samadet se déroulera du 21 au 26 août 2014. Suite à la demande de l'Association des Amis de Samadet et pour soutenir le jumelage entre nos deux communes, la commission salle polyvalente propose de prendre en charge les frais de costumes alsaciens (170 € en 2009) et le voyage en bus aller-retour de l'aéroport de BORDEAUX à SAMADET (environ 1.080 €).

L'Association des Amis de Samadet percevra également sa subvention annuelle de 915 € qui a été votée lors de la réunion du 17 avril dernier.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents approuve la prise en charge des frais de costumes alsaciens et du voyage en bus aller-retour de l'aéroport de BORDEAUX à SAMADET à l'occasion du renouvellement du jumelage 2014 avec Samadet.

6. RAPPORT DES COMMISSIONS**6.1 COMMISSION URBANISME**• **Déclarations préalables acceptées**

Références : DP 068061 14 D0003

Demandeur : M. Julien ROUAULT

Objet : Clôture

Localisation du terrain : Cadastre en section 10, parcelles n°113,132, 5 rue des Prés Verts

Superficie : 125 m²

Références : DP 068061 14 D0004

Demandeur : M. Annick DISS

Objet : Toiture

Localisation du terrain : Cadastre en section 10, parcelle n°138, 24, rue de Hégenheim

Superficie : 1662 m²

Références : DP 068061 14 D0005

Demandeur : M. Bernard BOEGLIN

Objet : Fermeture d'un entrepôt existant, naturelle

Localisation du terrain : Cadastre en section 2, parcelles n°144, 146, 147, 2, rue des Landes

Superficie : 3741 m²

Références : DP 068061 14 D0006

Demandeur : M. Alain SCHWEITZER

Objet : Clôture

Localisation du terrain : Cadastre en section 9, parcelle n°28, 63, rue des Vosges

Superficie : 778 m²

Références : DP 068061 14 D0007

Demandeur : M. Marcel SCHOENLE

Objet : Véranda

Localisation du terrain : Cadastre en section 17, parcelle n°251, 37 rue des Fleurs

Superficie : 2970 m²

Références : DP 068061 14 D0008

Demandeur : Mme Catherine GIDEMANN

Objet : Ravalement de façade

Localisation du terrain : Cadastre en section 11, parcelle n°156, 76 rue des Vosges

Superficie : 817 m²

Références : DP 068061 14 D0009

Demandeur : Mme Georgette BOUQUOT

Objet : Deux portails et clôture

Localisation du terrain : Cadastre en section 03, parcelles n°85, 86, 87, 92, 155, 16 rue de Wentzwiller

Superficie : 1356 m²
 Références : DP 068061 14 D0010
 Demandeur : M. Raymond MUNCH
 Objet : Changement de tuiles
 Localisation du terrain : Cadastre en section 01, parcelle n°42, 15 rue des Fleurs
 Superficie : 164 m²

Références : DP 068061 14 D0011
 Demandeur : M. Jean-Claude NOEL
 Objet : Véranda
 Localisation du terrain : Cadastre en section 10, parcelle n°247, 14 allée des Cerisiers
 Superficie : 658 m²

- **Déclarations préalables refusées**

Références : DP 068061 14 D0002
 Demandeur : Mme Doris NAAS
 Objet : Véranda
 Localisation du terrain : Cadastre en section 2, parcelles n°161-162-163-164-165-166, 12B rue de l'Eglise
 Superficie : 839 m²

- **Permis de construire refusé**

Références : PC 068061 14 D0001
 Demandeur : M. Vincent BROM
 Objet : Maison individuelle
 Localisation du terrain : Cadastre en section 9, parcelle n°21,326, « Lager »
 Superficie : 766m²

- **Permis de construire accepté**

Références : PC 068061 14 D0002
 Demandeur : Mme Doris NAAS
 Objet : Véranda
 Localisation du terrain : Cadastre en section 02, parcelles n°132-113-135 au 12B, rue de l'Eglise
 Superficie : 309 m²

Références : PC 068061 14 D0005
 Demandeur : M. Vincent BROM
 Objet : Maison individuelle
 Localisation du terrain : Cadastre en section 9, parcelles 21 & 326 « Lager »
 Superficie : 766 m²

- **Permis de démolir**

Références : PD 068061 14 D0002
 Demandeur : Mme Sandra HAENLIN
 Objet : Démolition garage
 Localisation du terrain : Cadastre en section 1, parcelle 88, rue de Hésingue
 Superficie : 481 m²

- **Certificats d'urbanisme délivrés**

Références : CU 068 061 14 D1006
 Demandeur : Maître Jean-Paul BROM, Notaire à HEGENHEIM
 Objet : CU A
 Localisation du terrain : Cadastre en section 17, parcelle n°177, 35, rue de Hésingue
 Superficie : 720 m²

Références : CU 068 061 14 D1007

Demandeur : Maître Jean-Jacques JEHL, Notaire à ST-LOUIS
 Objet : CU A
 Localisation du terrain : Cadastre en section 16, parcelle n°507/253, rue des Vosges
 Superficie : 1613 m²

Références : CU 068 061 14 D1008
 Demandeur : Maître Sabine DE CIAN, notaire à MULHOUSE
 Objet : CU A
 Localisation du terrain : Cadastre en section 2, parcelle n°37, 8 rue de Hégenheim
 Superficie : 686 m²

- **Déclaration d'intention d'aliéner**

Demandeur : Maître Jean-Paul BROM, Notaire à HEGENHEIM
 Propriétaire : Consorts BOEGLIN
 Acquéreur : Madame June MASON
 Objet : Maison individuelle
 Localisation du terrain : Cadastre en section 17, parcelle n°177
 Superficie : 720 m²
 Montant : 220.000 € et 10.000 € de frais d'agence

Demandeur : Maître Jean-Paul BROM, Notaire à HEGENHEIM
 Propriétaire : SOVIA SARL représentée par M. Stephan GEORGENTHUM
 Acquéreur : M. et Mme Didier FEUERMANN
 Objet : Terrain à bâtir
 Localisation du terrain : Cadastre en section 09, parcelles n°325/20 et 332/21
 Superficie : 1050 m²
 Montant : 260.000 € hors frais et droits

Demandeur : Maître Jean-Paul BROM, Notaire à HEGENHEIM
 Propriétaire : SOVIA SARL représentée par M. Stephan GEORGENTHUM
 Acquéreur : M. et Mme Vincent BROM
 Objet : Terrain à bâtir
 Localisation du terrain : Cadastre en section 09, parcelles n°326/20 et 336/21
 Superficie : 766 m²
 Montant : 188.400 € hors frais et droits

- **Permis d'aménager accepté**

Références : PA 068061 12 D0001 M1 (Modifié)
 Demandeur : SOVIA
 Objet : Lotissement LAGER

6.2 COMMISSION BÂTIMENTS

M. Bernard BOEGLIN indique qu'une importante fuite d'eau a été détectée sur le chauffe-eau de la salle polyvalente qui alimente notamment la cuisine. Il précise que la salle est louée ce week-end pour la fête champêtre et qu'il conviendrait de solutionner ce problème dans les plus brefs délais. Il indique qu'un devis a été établi par la société Bilger pour un chauffe-eau gaz de 275 litres pour un montant de 9.362,15 € TTC.

Les conseillers discutent de l'aspect technique du chauffe-eau et de l'éventuelle nécessité de revoir l'ensemble du système d'alimentation en eau chaude de la salle polyvalente.

Au final il est décidé que M. Bernard BOEGLIN vérifie si l'installation du nouveau chauffe-eau gaz avec un litrage moins élevé que 275 litres pourra se faire avant la fête champêtre du week-end à venir. M. Bernard BOEGLIN est également chargé de négocier un petit chauffe-eau pour le bar. Dans le cas contraire ce point sera revu lors d'une réunion de la commission bâtiments.

M. Bernard BOEGLIN indique également qu'il conviendra d'étudier les devis de réparations des radiateurs du bar.

Divers travaux de réaménagement des locaux devront également être réalisés pour l'accueil périscolaire.

Pour finir il fait savoir qu'un rendez-vous sera pris avec la société Bilger afin de faire fonctionner efficacement le chauffage central de la salle polyvalente.

7. DIVERS

- Mme le Maire indique aux conseillers que par courriel du 15 mai 2014, les services de la Trésorerie de Saint-Louis nous ont fait savoir que les dépenses imprévues de la section de fonctionnement 022 sont supérieures au pourcentage réglementaire de 7,50 % soit 56.578, 43 au lieu de 50.428,46. Aussi elle demande d'approuver cette décision modificative au budget primitif 2014.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents approuve la décision modificative susvisée.

- Mme le Maire indique que Mme Stéphanie KIENTZ a demandé à être placée en congé parental jusqu'au terme de son contrat à savoir le 31 août 2014. Mme Stéphanie KIENTZ a également fait savoir par écrit qu'elle ne souhaite pas le renouvellement de son contrat à la rentrée de septembre 2014.

Mme Cathy RAPHAT continuera de la remplacer sur le poste à temps-plein par le biais de son contrat aidé et Mme Séverine BOSSERT continuera de prendre en charge le poste à mi-temps.

Mme le Maire précise que l'absence de Mme KIENTZ a coûté environ 3.100 € sans compter le salaire et les charges liées à son remplacement par Mme BOSSERT.

- Mme le Maire fait savoir que la prochaine réunion du conseil aura lieu le 07 juillet 2014 à 19h15.

- Mme le Maire rappelle que les élections européennes ont lieu ce dimanche 25 mai 2014.

- Mme le Maire fait savoir que la C.C.3.F. invite les conseillers à une réunion de restitution des thermographies de façades qui aura lieu le jeudi 22 mai 2014 à 20 h 00.

- Mme le Maire remercie l'ensemble des conseillers qui ont participé à l'aubade des nouveaux élus, avec la Musique Liberté et la Chorale Fortuna. Mme le Maire fait savoir que la Musique Liberté et la Chorale Fortuna ont également remercié le Conseil municipal.

- M. Bernard BOEGLIN indique qu'il convient de définir une date pour la sortie bâtiments, il est décidé de retenir le 31 août 2014 à 08h30.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h30

TABLEAU DES SIGNATURES POUR L'APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BUSCHWILLER DE LA SEANCE DU 19 MAI 2014

ORDRE DU JOUR :

1. **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 AVRIL 2014**
2. **AFFAIRES GENERALES**
 - 2.1 Délégation de service public périscolaire : Choix du délégataire et autorisation de signature
 - 2.2 Autorisation de signature : Contrat Enfance et Jeunesse
 - 2.3 Nomination d'un(e) délégué(e) à l'Eurodistrict Trinational de Bâle (ETB)
 - 2.4 Nominations des délégués des commissions de la C.C.3.F.
3. **URBANISME**
 - 3.1 Numérotation de propriétés
 - 3.2 Déclassement d'une parcelle communale
4. **TRAVAUX**
5. **SALLE POLYVALENTE / ASSOCIATIONS**
 - 5.1 Location de la salle polyvalente- fête de la musique
 - 5.2 Location de la petite salle Albert Schweitzer - Convention et Tarifs
 - 5.3 Tarifs de location de la salle polyvalente au 1^{er} janvier 2015
 - 5.4 Jumelage 2014 avec Samadet
6. **RAPPORT DES COMMISSIONS**
7. **DIVERS**

NOM-PRENOM	QUALITE	SIGNATURE	PROCURATION A
WILLER CHRISTELE	Maire		
OBERMEYER ROGER	1 ^{er} Adjoint		
HERTER VERONIQUE	2 ^{ème} Adjointe		OBERMEYER ROGER
HUTTENSCHMITT DENIS	3 ^{ème} Adjoint		
BOEGLIN BERNARD	4 ^{ème} Adjoint		
ALLEMANN DANIEL	Conseiller		
BAUMANN AUDREY	Conseiller		
BAUMANN MARIE-JEANNE	Conseiller		
DUCRON JACQUES	Conseiller		
GERRER EMMANUEL	Conseiller		
HECHT DENISE	Conseiller		WILLER CHRISTELE
MULLER PATRICK	Conseiller		MUNCH CLAUDINE
MUNCH CLAUDINE	Conseiller		
SITTER JERÔME	Conseiller		
WEIGEL CHRISTIAN	Conseiller		